



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 19/XX

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

9 mai 2019

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Les services du FMI achèvent leur mission en République du Congo

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI prépareront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

- La mission du FMI a achevé les discussions et est parvenue à un accord, *ad référendum*, qui pourrait être soutenu par un programme au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC).
- Une reprise économique est attendue et la croissance pourrait dépasser 5 pourcent en 2019.
- Les efforts de consolidation budgétaire et l'accord conclu récemment pour restructurer la dette bilatérale de la République du Congo envers la Chine représentent des étapes décisives afin de rétablir la viabilité de la dette.

Une mission du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Alex Segura-Ubiergo, a séjourné à Brazzaville du 1^{er} au 8 mai et a achevé les discussions, *ad référendum*, sur un programme qui pourrait être soutenu par un arrangement financier au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC)¹. Le programme soutenu par la FEC vise à aider la République du Congo à rétablir la stabilité macroéconomique et à réaliser une croissance plus élevée et plus inclusive. Le programme a pour objectif de rétablir la viabilité de la dette, d'améliorer la gouvernance, réduire la corruption, protéger les groupes vulnérables et accroître la transparence et l'efficacité de la gestion des ressources publiques, en particulier dans le secteur pétrolier. L'approbation d'un nouveau programme soutenu par le FMI en faveur de la

¹ La mission a rencontré Son Excellence le Président Denis Sassou N'Guesso, le Premier Ministre Clément Mouamba, le Ministre des Finances et du Budget Calixte Nganongo, le Président du Comité Technique, Lucien Ebata, le Directeur national de la BEAC, Michel Dzombala, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé et des partenaires du développement internationaux.

République du Congo contribuera aussi à la stratégie régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

À l'issue de la mission, M. Segura-Ubierno a publié la déclaration ci-après :

« L'activité économique est restée modérée en 2018 : la croissance globale a été inférieure à 1 %, mais on observe des premiers signes de stabilisation après une profonde récession qui a commencé depuis 2015. Une reprise économique est attendue et la croissance pourrait dépasser 5 % en 2019, portée par une forte expansion de la production pétrolière et une reprise progressive de la croissance du secteur non pétrolier, tirée par l'agriculture, la sylviculture et le transport. L'inflation demeure faible et, grâce à la forte expansion des exportations pétrolières, conjuguée à une exécution prudente du budget 2018, le solde des transactions extérieures courantes et le solde budgétaire global ont été largement excédentaires.

« Cependant, les conditions financières demeurent restrictives, et la vulnérabilité du secteur bancaire s'est accrue comme en témoigne l'accroissement des créances en souffrance du secteur bancaire qui ont atteint à 23 % des prêts bruts à fin Décembre 2018, en partie à cause de l'augmentation des arriérés intérieurs, qui ont dépassé 15 % du PIB en 2018. Il sera essentiel d'adopter un plan crédible accordant une priorité au remboursement des arriérés sociaux (en particulier les retraites) et au règlement des arriérés intérieurs envers les fournisseurs de l'État. Ceci permettrait de protéger les revenus de base, favoriser la croissance et préserver la stabilité du secteur financier. Il s'agit là d'une des priorités économiques les plus urgentes à court terme.

« Le renforcement de la position budgétaire est particulièrement remarquable : le solde budgétaire global est passé d'un déficit de 7,4 % du PIB en 2017 à un excédent de 6,8 % en 2018. Cette amélioration s'explique par une forte expansion des recettes pétrolières et des efforts notables dans la maîtrise des dépenses. De même, le déficit primaire hors secteur pétrolier est passé de 35,7 % du PIB non pétrolier en 2017 à 28,7 % en 2018. La dette publique totale (y compris les arriérés intérieurs) a chuté nettement, de 118 % du PIB en 2017 à environ 91 % en 2018, suite au renforcement de la position budgétaire et à la hausse du PIB nominal soutenue par l'augmentation de la production et des prix du pétrole.

« Le budget 2019 prévoit à juste titre de poursuivre l'assainissement des finances publiques. Selon les données préliminaires pour le premier trimestre, l'exécution du budget reste prudente et les autorités sont sur une bonne voie pour atteindre leurs objectifs budgétaires de l'année. La mission a félicité les efforts des autorités pour élaborer un plan détaillé visant à renforcer le recouvrement des recettes non pétrolières pour corriger la forte baisse observée en 2018. Elle a également recommandé d'accroître les dépenses sociales par rapport au budget de 2019, notamment celles relatives au projet Lisungi (un programme de transferts monétaires conditionnels), ainsi que d'autres programmes sociaux prioritaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

« L'accord de restructuration de la dette bilatérale de la République du Congo envers la Chine qui a été récemment conclu représente une étape décisive vers le rétablissement de la viabilité de la dette. Les autorités doivent également mettre en œuvre leur stratégie déjà annoncée de restructuration de la dette extérieure envers les créanciers commerciaux, en particulier celle des négociants en pétrole. À cet égard, les autorités, avec l'aide de leurs conseillers financiers et juridiques, doivent poursuivre des négociations de bonne foi avec leurs créanciers, en tenant compte de la capacité de paiement de la République du Congo.

« Les autorités ont fait des avancées majeures dans la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles, notamment avec la préparation et la publication d'un rapport sur la gouvernance et en adoptant récemment trois lois visant à lutter contre la corruption. Elles sont résolues à améliorer la gestion et enregistrement comptable des flux des recettes pétrolières. De même, elles transmettront au parlement, au plus tard fin mai 2019 trois rapports distincts sur i) les contrats de préfinancement conclus par la SNPC, ii) tous les accords particuliers de financement d'infrastructures financés par des prélèvements en nature issus des recettes pétrolières et iii) tous les projets mis en œuvre par le ministère des Grands Travaux entre 2014 et 2017. Elles publieront également avant fin mai 2019, les tableaux de réconciliation des flux pétroliers audités par KPMG.

« À son retour au siège, et après la mise en œuvre par les autorités des mesures convenues pendant la mission, l'équipe du FMI soumettra un rapport soutenant la demande de la République du Congo pour un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit, et qui sera soumis à l'appréciation du conseil d'administration du FMI.

« La mission tient à remercier les autorités congolaises de leurs entretiens constructifs et de leur hospitalité chaleureuse. »